

Je tiens à dire un mot au sujet des dépenses de la SEE. On a beaucoup parlé des dépenses considérables de cette société. Son président a la réputation d'être capable d'organiser des fêtes mémorables, sans regarder à la dépense. Je sais qu'il nous a dit qu'il ne buvait que de la limonade mais tous les autres invités buvaient du champagne. De toute façon, il faut que le champagne ait coulé à flots et qu'il y ait eu beaucoup de convives à une fête pour qu'elle coûte \$75,000.

J'ai regardé les comptes de la société pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1977. Je suis certain que le ministre et ses consorts étaient heureux de constater que les intérêts et les honoraires gagnés avaient augmenté de 32 p. 100 au cours de l'année, mais ni le ministre ni le président de la SEE n'ont été capables d'expliquer comment il se fait que le revenu net avant les dépenses administratives n'ait progressé que de 9 p. 100.

Nous avons constaté que les frais administratifs étaient passés de 6 millions de dollars à 7.1 millions, ce qui représente une hausse de 1 million de dollars, soit 18 p. 100. Le ministre n'a toutefois pas trouvé anormal ce décalage entre les frais administratifs et les bénéfices nets de la société.

Quoi qu'il en soit, son revenu net pour l'année ne s'est accru que de 6 p. 100, en partie en raison de l'accroissement des dépenses d'administration. Devant un accroissement de seulement 6 p. 100 du revenu net de cette société, par rapport à un accroissement de 32 p. 100 de son revenu brut, certains investisseurs sont en droit de se demander ce qui ne tourne pas rond au niveau de la gestion.

Il convient de dire ici quelques mots de ce que représente le revenu net de cette société. Il s'agit probablement de l'une des rares sociétés canadiennes à but lucratif qui ne paie pas d'impôt sur le revenu même si elle réalise des bénéfices. Certaines sociétés de la Couronne, comme Air Canada qui est enfin parvenue à réaliser des profits au cours de son dernier exercice financier, sont tenues de payer de l'impôt sur leurs bénéfices. Pour je ne sais quelle raison, il est prévu dans la charte de la Société pour l'expansion des exportations que cette société en est exemptée. De nombreuses entreprises canadiennes seraient ravies de détenir ce privilège qui leur permettrait fort probablement d'accroître de plus de 6 p. 100 leurs bénéfices nets.

Il serait dommage, avant que nous en ayons terminé avec ces amendements, de ne pas nous demander qui profitera des augmentations proposées. J'ai ici noté que le gouvernement dit que bien des emplois sont créés. Il en a été question cet après-midi, nous ne reviendrons pas là-dessus maintenant. J'espère que le ministre lira ces remarques et qu'il se rafraîchira la mémoire. Nous avons discuté au comité de la question de savoir s'il y avait, oui ou non, 200,000 emplois.

Quoi qu'il en soit, nous avons entendu parler des emplois et des milliers d'entreprises qui voudraient être financées par la SEE. Nous nous sommes plaints pour qu'on prenne plus grand soin de ne pas exporter d'emplois. Nous devons nous assurer de ne pas exporter d'emplois ni de ces magnifiques scieries, qui sont construites et exportées grâce à notre argent.

Le vice-président des opérations, M. R. H. Summer, a avoué que l'usine de papier journal construite en Virginie grâce à un prêt de 47 millions de dollars de la SEE fera directement concurrence aux usines canadiennes. Le ministre et le président nous ont dit, je crois, que ce n'était pas le cas. Mais voici

Expansion des exportations—Loi

que le vice-président des opérations nous dit qu'il en est bel et bien ainsi. Voici ce qu'il a dit:

... cela augmentera évidemment la concurrence dans le nord de la Nouvelle-Angleterre et dans les États qui sont les plus proches du Canada. On pourrait donc dire, qu'à cause de cette concurrence accrue, il y aura en fait concurrence avec le papier journal d'origine canadienne.

Comment pouvons-nous contredire quelqu'un qui travaille à la société même et qui est du courant des opérations? Le gouvernement a voulu nous assurer que quel que soit le nombre de papeteries que nous construisons à l'étranger, les entreprises canadiennes n'auront pas à subir davantage de concurrence. Mais les faits ne sauraient justifier cette assurance.

• (2142)

Ce que nous souhaitons, le député d'Edmonton-Strathcona (M. Roche) l'a parfaitement exprimé en disant ceci:

Ce dont nous avons besoin, c'est une politique nationale de développement qui harmoniserait nos intérêts au Canada avec les intérêts que nous partageons à l'étranger.

Ce passage figure dans un des rapports du comité. Mon collègue d'Esquimalt-Saanich (M. Munro) a soutenu que les activités commerciales au Canada avaient également besoin de la Société pour l'expansion des exportations. La chose peut sembler contradictoire mais il paraît ridicule que les sociétés canadiennes désirant accroître leur activité au Canada, soient souvent incapables d'obtenir des fonds aux taux courants alors que si elles veulent accroître leur activité à l'étranger, elles finiront par obtenir un prêt de la SEE. Notre parti se demande si une telle attitude est favorable à l'entreprise canadienne.

Nombreuses sont les entreprises qui comptent sur le financement de la SEE. Nous le savons bien mais nous croyons que le gouvernement a fait preuve d'imprudence en laissant agir la SEE. Les chiffres sont assez éloquentes. Je ne peux comprendre comment le ministre peut accepter la politique du gouvernement à cet égard. Le bill dont nous sommes saisis indique que le gouvernement croit de plus en plus qu'il est plus compétent que le secteur privé. Il adopte de plus en plus des politiques interventionnistes. Selon les ministériels qui nous font face, qu'importe si depuis dix ans les programmes du gouvernement ont connu des échecs qui ont engendré une perte de confiance, la désorganisation des affaires, l'inflation et tout le reste. Enfin, je suppose que le gouvernement veut tout faire lui-même; le temps de l'initiative personnelle est passé.

Je vais conclure là-dessus. Comme le démontre l'attitude adoptée envers la SEE depuis neuf ans, il faut se méfier profondément de l'orientation de la politique gouvernementale, car cette orientation sera néfaste pour le Canada.

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, j'ai l'intention de reprendre certains arguments déjà avancés par d'autres députés, mais en fonction de la région qui est la mienne. Je suis heureux de constater que le ministre est ici à la Chambre ce soir. Cet après-midi il était représenté par son secrétaire parlementaire, et les observations des collègues de mon parti n'ont soulevé qu'un silence plutôt éloquent.

Maintenant que le ministre est à la Chambre, avec la réputation de silence qu'il s'est faite ici et dans le reste du pays, je suis persuadé que lorsque nous aurons terminé, il tiendra à se faire entendre à l'étape du rapport du bill. Et même, s'il voulait parler tout de suite, je ne serais que trop heureux de lui céder la parole. Peut-être pourrait-il ainsi répondre à quelques questions, parmi la myriade de celles que